

Dauphine du 23/7/00

## VALLÉE D'ABONDANCE

### CHÂTEL

# Le rocher du Col opérationnel

L'équipement complet du rocher du col de Morgins est pratiquement terminé. Le guide Jean-Pierre Bernard vient en effet de parachever l'aménagement commencé en 1999 et qui offre maintenant pas moins de 36 voies de tous niveaux permettant ainsi une grande diversité à toute école d'escalade.

Cette installation comprend : cinq voies de découverte niveau 3 à 4 (sur une hauteur de 8 mètres) ; huit voies d'initiation niveau 4 (hauteur 12 mètres) ; huit voies d'application niveau 4 à 5 (hauteur 20 mètres) ; huit voies de perfectionnement niveau 5 à 5 (hauteur 25 mètres), quatre voies classées "difficile" niveau 6 à 7 (sur une hauteur de 25 mètres et plus) et une voie artificielle niveau A (sur une hauteur de 20 mètres).

Le rocher d'escalade de Châtel est situé sur la route du col de Morgins à hauteur du portique d'entrée. Un parking se trouve sur le côté opposé au rocher. Il est recommandé de ne pas stationner au pied des voies. Un plan des voies et le règlement sont affichés au départ. La commune rappelle que ce site a été aménagé pour le plaisir des grimpeurs et qu'en aucun cas elle ne peut être



Le rocher est situé à côté du portique.

tenu pour responsable des accidents qui pourraient survenir. L'escalade se pratique sous la propre responsabilité des grimpeurs. Avec ce nouvel équipement, Châtel marque un point supplémentaire

pour les adeptes de l'escalade permettant aux amateurs de pouvoir profiter du spectacle depuis l'aire de stationnement toute proche.

**Yvon CHALOYARD** ■